



**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Étaient présents :

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Mustapha BAMBA, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Abdelaziz LALMI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Soria MAÏCHE, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Hervé MARTIN à Patrick FLOQUET ;
Albert BLONDEL à François ROSE ;
Patricia EGASSE à Elvire TENO ;
Bernard NARBONI à Jean-Luc LEROY ;
Laurent POULOT à Jennifer BONINO ;

Étaient absents :

Colette LAMBERT, Alain BOCCARA, Raouf BAKHA, Barbara EZELIS.

Patrick FLOQUET, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

Patrick FLOQUET procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Jean-Pierre YETNA est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

1 – EXPOSÉ DES MOTIFS

La commune de Montmagny est adhérente au Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'Electricité en Île-de-France, afin de garantir la bonne gestion de la fourniture de gaz sur le territoire communal.

Trois nouvelles communes ont rejoint le syndicat : Bièvres (91), Les Loges-en-Josas (78) et Ormesson-sur-Marne (94).

Dans son rapport annuel, pour l'année écoulée, le SIGEIF développe ses missions au titre de la distribution de gaz, d'électricité et des énergies locales. Il présente, entre autres, les éléments chiffrés suivants :

Contrôle de la concession gaz :

- 188 collectivités membres ;
- 5 659 999 habitants ;
- 9 529 km de longueur de réseau soit 5% du réseau national ;
- 1 177 016 clients desservis ;
- Age moyen des canalisations : 30,6 ans.
- Valeur brute des ouvrages : 2 278 M€
- Valeur nette réévaluée des ouvrages concédés : 1 314 M€

Contrôle de la concession électricité :

- 663 collectivités membres ;
- 1 477 246 habitants ;
- 726 843 habitants desservis ;
- 3 981 km de réseau Haute Tension (HT) et 5 322 km de réseau basse tension (BT).
- Age moyen des canalisations : 36,6 ans
- Valeur brute des ouvrages : 1 058 M€
- Valeur nette des ouvrages : 561 M€

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport annuel d'activité du SIGEIF pour l'exercice 2021, dont l'intégralité est consultable via le lien suivant :
<https://shared-assets.adobe.com/link/da374b7c-ffd0-492e-403e-dbf8e3b04e4a>

2 - DÉLIBÉRATION

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-39 ;

Vu le rapport d'activité pour l'exercice 2021 transmis par le SIGEIF ;

Considérant que ledit rapport, doit être mis à la disposition du public ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Mireille BENATTAR ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✚ **PREND ACTE** du rapport d'activité 2021 du syndicat international pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF) ;
- ✚ **DIT** que la présente délibération sera notifiée au président dudit syndicat ;
- ✚ **CHARGE** Monsieur le Maire ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Montmagny, le 15 décembre 2022
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick Floquet

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE	
Reçu en sous-préfecture le.....	19 DEC. 2022
Publié le.....	19 DEC. 2022
Notifié le.....	19 DEC. 2022
Montmagny, le.....	19 DEC. 2022
Le Maire Patrick FLOQUET	



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé de réception en préfecture
095-219504271-20221215-DL2022-1512-096-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022

Acte à classer

DL2022-1512-096

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4

En attente retour
Préfecture

5

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-19T11-10-53 01 (MI242034393)

Identifiant unique de l'acte :

095-219504271-20221215-DL2022-1512-096-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ÎLE-DE-FRANCE (SIGE F)

Date de décision : 15/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : [DL2022-1512-096 Rapport activité
2021 SIGEIF.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 19/12/22 à 09:45

Par [MAZET CELINE](#)

Demande de signature

Date 19/12/22 à 09:45

Par [MAZET CELINE](#)

Signé

Date 19/12/22 à 11:09

Par [FLOQUET Patrick](#)

Transmis

Date 19/12/22 à 11:10

Par [MAZET CELINE](#)

Accusé de réception

Date 19/12/22 à 11:16